

Le créole mauricien

En plus des créoles à base française, la créolisation a produit d'autres créoles à base romane (et pas seulement), comme les créoles à base portugaise et espagnole, en Amérique et en Afrique (voir par exemple Chaudenson 1992 : 18).

Un créole à base française...

Nous allons nous arrêter, afin d'être le plus concret possible, sur l'un des créoles à base française nés dans l'Océan Indien : le créole de l'île Maurice (***Kreol Morisien***) qui présente une belle vitalité. Le professeur Arnaud Carpooran résume ainsi les influences ethnolinguistiques subies au cours des diverses périodes de colonisation européenne de l'île Maurice et la situation sociolinguistique qui en a résulté :

Les Hollandais [1638-1710] ne nous ont pas laissé grand-chose hormis quelques toponymes, dont celui du pays lui-même, c'est-à-dire "Mauritius" [...]. Mais la période française [1715-1810] a été plus que déterminante, puisqu'elle permet non seulement l'implantation durable et définitive du français sur le territoire mauricien en tant que langue orale et écrite de prestige, mais aussi la naissance du *Kreol Morisien*, aujourd'hui langue maternelle de plus de 80% de la population et, surtout, principale langue orale et populaire du pays. L'arrivée des Britanniques en 1810 [pour une période de 158 ans, jusqu'à l'Indépendance en 1968] n'affectera pas trop la position du français ni celle d'ailleurs du créole dans leur dimension orale. Le changement majeur concernera surtout la place de l'anglais comme substitut progressif du français dans les fonctions scripto-officielles : administration (à partir des années 1830) ; légale et judiciaire (à partir de la décennie 1840).

En fait, la conséquence fondamentale de la présence des Britanniques sur la situation des langues qui prévalait à l'époque française sera l'institution d'une forme de diglossie socio-institutionnelle, encore largement perceptible aujourd'hui" (Carpooran 2014 : 114).

Le même spécialiste mauricien considère que dans la dernière période le statut du *Kreol Morisien*, singulièrement dans l'institution scolaire, a évolué positivement :

En 2012-2013, [...] après une décennie de débats, de combats, de pressions intenses provenant de divers milieux, ainsi qu'un certain nombre d'actions enclenchées par différents corps sociaux, force est de constater que les choses ont singulièrement évolué sur la question de la place et du statut du *Kreol Morisien* au niveau institutionnel à Maurice, plus particulièrement en milieu scolaire. En effet, sur ce plan, le *Kreol Morisien* est entré depuis quelques années dans ce qui constitue sans doute l'un des moments les plus glorieux de son histoire jusqu'ici" (*ibid*: 110) ès>

Nous vous proposons à présent de prendre connaissance de l'entretien que nous a accordé en avril 2018, à Réduit (la ville universitaire de la République mauricienne), Yannick Bosquet, enseignante-chercheuse à l'Université de Maurice, spécialiste du français et du créole dans cette université (voir en particulier sa thèse de doctorat en sciences du langage : Marie-Hélène Yannick Bosquet-Ballah : *Langue(s) et espace(s) en contexte plurilingue: le cas de l'île Maurice*, Thèse en cotutelle, Université de la Réunion/University of Mauritius, Université de l'île Maurice, 2015) sur la situation actuelle du créole mauricien. Dans le cadre de sa recherche doctorale, elle a travaillé, en particulier, dans la perspective de la sociolinguistique urbaine, sur la situation du créole mauricien dans l'environnement graphique de l'île (Bosquet 2014), ce que l'on nomme aussi "paysage linguistique" (Bulot 2011).